



FRANCE
EMPLOI
DOMICILE

LE CITOYEN, PREMIER EMPLOYEUR À DOMICILE DE FRANCE



FRANCE EMPLOI DOMICILE

UNE PLATEFORME UNIQUE

POUR PROMOUVOIR UN MODÈLE UNIQUE



SOMMAIRE

- p.3** – Edito de Marie Béatrice Levoux et Stéphane Fustec
- p.4** – L'emploi à domicile, un modèle solide, singulier et vertueux
- p.6** – France Emploi Domicile, premier kilomètre de l'emploi dans les territoires
- p.7** – Encadrer et accompagner le binôme particulier employeur/salarié
- p.8** – Zoom sur les fonctionnalités et outils de la plateforme
- p.10** – Un projet co-construit à l'échelle de la branche professionnelle

ÉDITO



Chaque jour, l'emploi à domicile entre particuliers répond aux besoins de vie de près de 15 millions de nos concitoyens. C'est le premier kilomètre de l'emploi de proximité dans chaque ville et chaque village de France.

Situé au croisement des transitions écologique, numérique et démographique, le secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile contribue, en tant que société civile organisée, à apporter des réponses adaptées aux attentes des citoyens à domicile et à contribuer aux politiques publiques sociales.

EMPLOYEURS ET SALARIÉS SE CHOISSENT EN TOUTE CONFIANCE : C'EST LA FORCE DE NOTRE MODÈLE D'EMPLOI, ENTRE CITOYENS.

Le dialogue social à la fois innovant et constructif mis en œuvre depuis plus de vingt ans a permis de sécuriser la relation d'emploi et de simplifier le quotidien du binôme formé par les particuliers employeurs et les salariés.

Déclarés, ces derniers sont protégés.

Grâce à la convention collective nationale actuelle, applicable depuis le 1er janvier 2022, ils bénéficient d'un haut degré de mutualisation des droits qui sont attachés à leur statut : prévoyance, formation professionnelle, indemnité complémentaire de départ à la retraite, activités sociales et culturelles, et bientôt prévention et santé au travail.

Parce qu'ils font le choix de ce modèle d'emploi citoyen, nous leur devons une information accessible et sûre, qui garantisse l'effectivité des droits de chacune et chacun.

C'EST POURQUOI NOTRE SECTEUR FRANCHIT UNE NOUVELLE ÉTAPE EN LANÇANT FRANCE EMPLOI DOMICILÉ.

Ce portail unique numérique, disponible dans les espaces de proximité sur les territoires, est le fruit du travail du Conseil national paritaire du dialogue social de notre secteur. Il facilite l'exercice des droits et des devoirs pour les salariés comme pour les employeurs, mais aussi pour nos futurs utilisateurs.

Avec 800 000 postes à pourvoir ou à créer d'ici 2030 pour satisfaire les besoins à venir des Français, la plateforme France Emploi Domicile constitue ainsi une des réponses du secteur pour relever efficacement ce défi.

A travers cette innovation, nous contribuons à l'attractivité de notre modèle d'emploi singulier, à son développement et à sa pérennisation.

Au quotidien, nous agissons et continuons à nous mobiliser pour que nos concitoyens employeurs et salariés participent avec fierté au premier secteur de l'emploi de proximité de France.



Marie Béatrice Levieux,

Présidente du Conseil national paritaire
du dialogue social (CNPDS)

Présidente de la stratégie sectorielle de la Fédération
des particuliers employeurs de France (Fepem)



Stéphane Fustec,

Vice-président du Conseil national
paritaire du dialogue social (CNPDS)

*L'EMPLOI À DOMICILE,
UN MODÈLE SOLIDE,
SINGULIER ET VERTUEUX*



LES CHIFFRES CLÉS DE L'EMPLOI À DOMICILE

1,3 million
de salariés



3,3 millions
de particuliers
employeurs



15
MILLIONS

de Français concernés
par l'emploi à domicile

11,4%
des ménages recourent
à l'emploi à domicile

11,4 milliards
d'euros de masse
salariale brute



1,5 milliard
d'heures rémunérées

Assurer la garde des enfants, accompagner les plus fragiles, concilier vie professionnelle et vie privée, simplifier les activités quotidiennes... L'emploi à domicile entre particuliers apporte des réponses concrètes et solidaires aux besoins de vie fondamentaux des Français. La relation entre les particuliers employeurs et leurs salariés est de fait une relation unique, basée sur la confiance, car elle se tisse au cœur de l'intimité des foyers. Ce sont ces particularités qui font du secteur de l'emploi à domicile un modèle singulier.

Afin d'accompagner le développement du secteur, la branche professionnelle a à cœur, depuis plus de 70 ans, de défendre les intérêts des particuliers et des salariés à travers un modèle d'emploi responsable et citoyen.

Au fil des années, le secteur s'est structuré pour répondre aux enjeux de société et aux besoins des citoyens. C'est pourquoi il anticipe les évolutions de la société et les attentes des familles de 7 à 77 ans, à l'heure où les modes d'accueil des enfants sont déjà en tension et la volonté des seniors de vieillir à domicile est grandissante.

France Emploi Domicile est ainsi le fruit d'un dialogue continu entre les différents acteurs de la branche professionnelle, notamment entre la fédération représentative des particuliers employeurs (Fepem) et les organisations syndicales. C'est grâce à ce modèle unique que le secteur est aujourd'hui parvenu à maturité, synonyme de solidarité.

France Emploi Domicile, premier kilomètre de l'emploi dans les territoires

1 CESU par village : afin de répondre à chacun et de faciliter l'accès à toutes les informations utiles aux particuliers employeurs, aux salariés et à ceux qui souhaitent le devenir, France Emploi Domicile propose une porte d'entrée unique à travers un site serviciel. **France Emploi Domicile, c'est aussi plus de 350 points de contact sur tout le territoire français**, pour offrir une information de proximité, proche des citoyens et de leurs besoins.

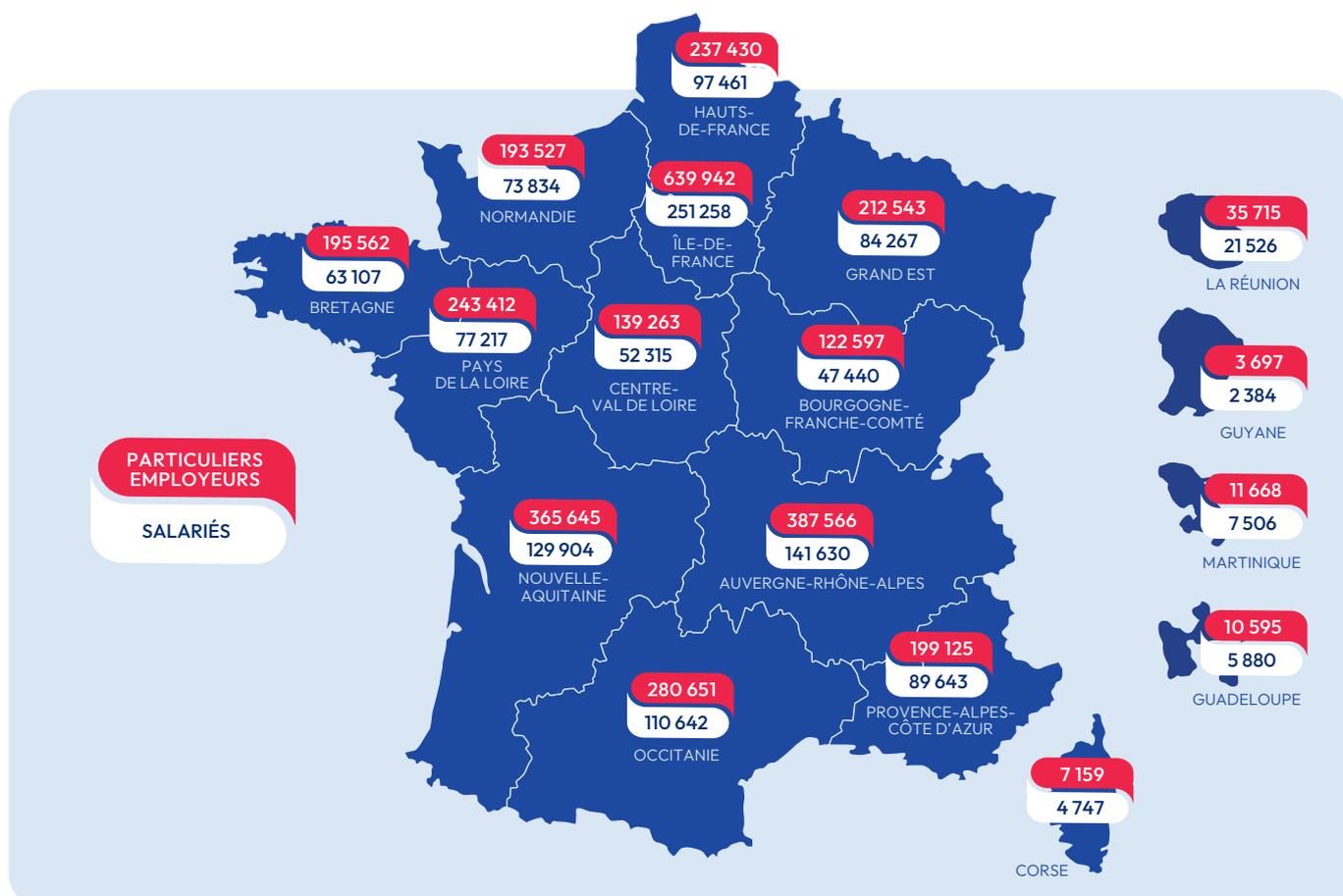
Ainsi, grâce à son nouveau portail unique et son maillage territorial complet, France Emploi Domicile est au plus près des préoccupations des particuliers employeurs

et des salariés et leur apporte désormais une solution simple à toutes les questions qu'ils peuvent se poser.

Le maillage territorial de France Emploi Domicile a vocation à se renforcer progressivement.

Contributeur aux côtés des pouvoirs publics des politiques de la cohésion sociale et de l'emploi, c'est donc en toute logique que le secteur participe chaque année au Salon des Maires et des Collectivités Locales, pour rencontrer élus et agents afin de leur présenter les enjeux et nouveaux services en ligne et leurs déclinaisons dans les territoires à travers les délégations régionales.

GÉNÉRATEUR D'ATTRACTIVITÉ SUR LES TERRITOIRES



Encadrer et accompagner le binôme particulier employeur/salarié

Tout au long de la relation qui les lie, les parties peuvent trouver des informations sur tous les aspects concrets : bulletins de salaires, formation, santé au travail.

Au travers des rubriques du site internet, les particuliers employeurs seront orientés pour trouver le salarié à domicile qui répondra à leurs besoins mais également pour la rédaction du contrat de travail, la gestion des arrêts maladies, les congés à travers des générateurs et des simulateurs.

Les salariés bénéficient quant à eux d'une aide pour connaître le cadre juridique et la convention collective qui régit leurs droits. Ils ont accès, grâce à ce portail unique, à un cadre de travail stable et durable, clef de voûte d'une relation de confiance avec leur employeur.

Grâce à cette simplification du recours à l'emploi à domicile, France Emploi Domicile entend favoriser l'emploi déclaré et le développer massivement sur tout le territoire, pour une meilleure protection des salariés du secteur et un coût moindre pour les particuliers employeurs.

LES ENJEUX DE FRANCE EMPLOI DOMICILE

1. Rendre l'emploi à domicile accessible, partout, pour tous :

- Faciliter l'accès à l'emploi à domicile à travers un portail unique pour l'ensemble des démarches et des ressources, des informations adaptées et un accompagnement personnalisé.
- Informer et guider le particulier employeur et le salarié à toutes les étapes de la relation d'emploi qui les lie et, au-delà, tout au long de leur parcours de vie et de carrière.
- Créer une véritable communauté de l'emploi à domicile rassemblant les employeurs et employés faisant ainsi du citoyen le premier du secteur.
- Permettre l'accès des salariés et des particuliers employeurs à l'ensemble de leurs droits. Il accompagne l'évolution de la carrière professionnelle : propositions d'orientation, accès à la formation, mobilité...

2. Développer le recours à l'emploi à domicile, modèle d'avenir susceptible de répondre à des besoins grandissants grâce à :

- Des métiers utiles socialement.
- Une relation choisie et équilibrée entre le particulier employeur et le salarié.
- Un cadre protecteur et rassurant.

LES MÉTIERS DU SECTEUR



L'entretien de la maison, les petits travaux de jardinage et bricolage



Le soutien scolaire (à l'exception des cours à distance qui ne sont pas éligibles au Cesu)



Le babysitting



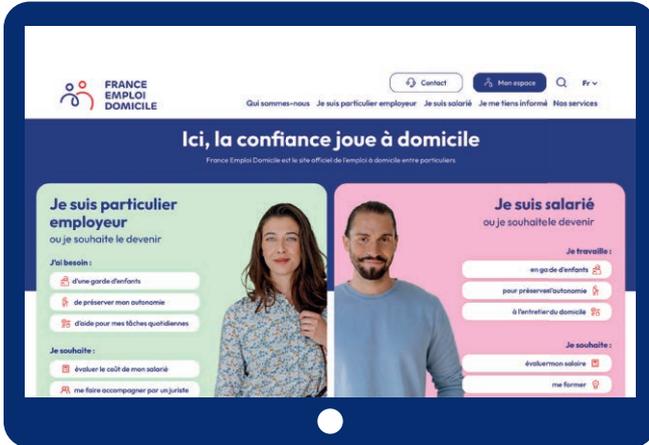
L'assistance aux personnes âgées ou fragiles à l'exception de soins relevant d'actes médicaux



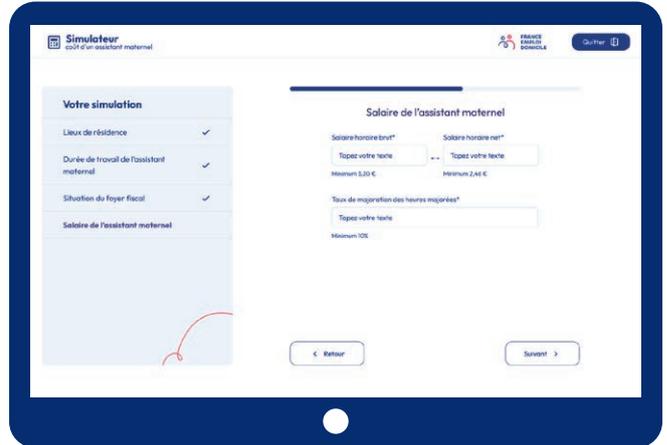
Toutes les activités qui s'exercent en dehors du domicile dans le prolongement d'une activité de service au domicile de l'employeur

Zoom sur les fonctionnalités et outils de la plateforme

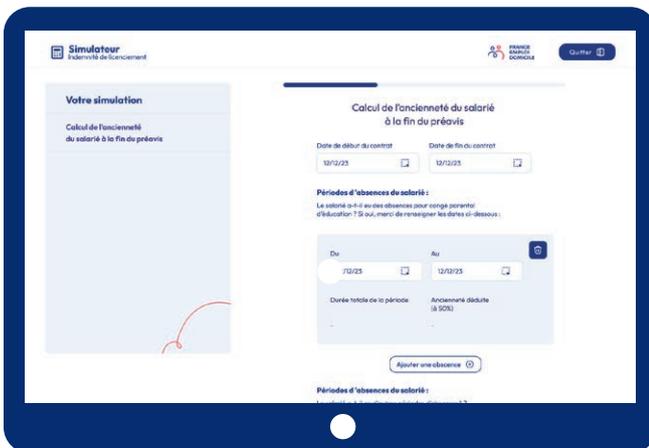
www.franceemploiadomicile.fr



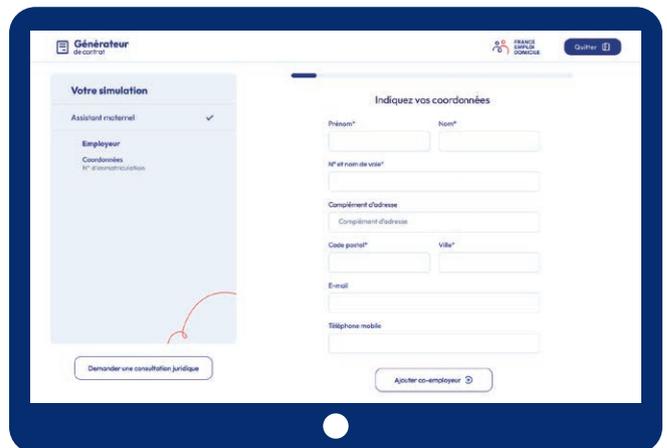
Simulateur de coût pour une garde à domicile



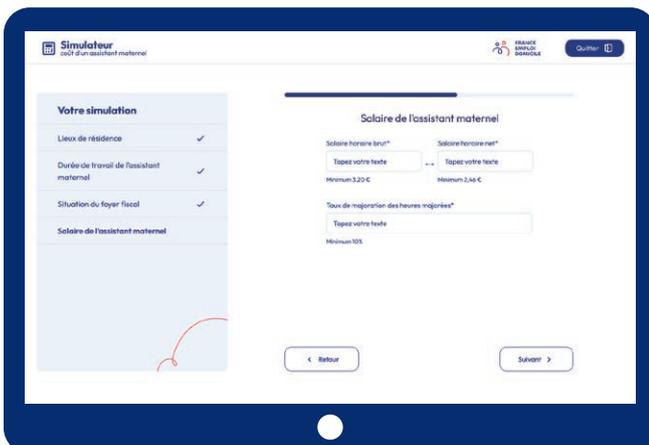
Simulateur d'indemnité de licenciement



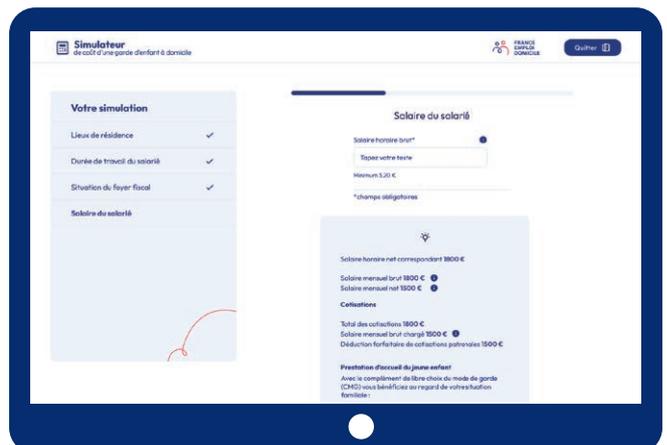
Générateur de contrat de travail pour une aide à domicile



Simulateur du coût d'un assistant maternel



Simulateur de garde d'enfant à domicile



Audrey, jeune maman active de 35 ans, recherchait une assistante maternelle pour s'occuper de son bébé avant de reprendre le travail. Sur France Emploi Domicile, Audrey a pu trouver toutes les informations pour l'accompagner dans ses démarches. Elle a ainsi utilisé le simulateur de coût pour s'assurer de rémunérer son assistante maternelle au prix juste, et le générateur de contrat de travail pour s'assurer d'y avoir intégré toutes les données importantes.



Steven a toujours voulu faire un métier proche des gens. C'est pourquoi il s'est très vite tourné vers le métier d'assistant de vie. Aujourd'hui, il aide Pierre, 85 ans, dans son quotidien. Steven utilise France Emploi Domicile pour établir ses taux horaires et savoir comment poser ses jours de congés.



« J'ai pris quelqu'un pour aller chercher ma fille à l'école, et quelqu'un pour le ménage. J'avais peur de me compliquer la vie mais elle n'a jamais été aussi simple. »

Thomas
Particulier employeur



« Entre les aides et les crédits d'impôts, ça me coûte moins cher de déclarer mon employé que de le payer au black. »

Anissa
Maman de Noémie et Auguste



Un projet co-construit à l'échelle de la branche

ACCOMPAGNER LES DROITS SOCIAUX COLLECTIFS

Le secteur de l'emploi à domicile, représenté par la Fepem, agit depuis 75 ans au profit des salariés et particuliers employeurs. De par sa contribution à la définition des politiques publiques du secteur, au niveau national et sur les territoires, le secteur fait avancer les droits des citoyens en matière d'emploi à domicile.



Réduction d'impôt de 50% pour
l'emploi d'un salarié à domicile

← 1991

1993

→ Contribution à la création du CESU
(Chèque emploi Service Universel)

Convention collective nationale des
salariés du particulier employeur

← 1999

2004

→ Convention collective nationale des
assistants maternels du particulier
employeur

Première inscription du statut de
particulier employeur dans la loi

← 2008

2015

→ Déduction forfaitaire de 2€ pour
tous les particuliers employeurs

Reconnaissance du statut de particulier
employeur dans le Code du travail

← 2016

2017

→ Généralisation du crédit d'impôt

Acompte de 60% versé dès le 15 janvier
de l'année suivante, afin de réduire
le décalage entre le prélèvement de
l'impôt sur le revenu et le versement du
crédit d'impôt pour l'emploi à domicile

← 2018

2022

→ Signature par l'ensemble des
organisations syndicales de la nouvelle
convention collective nationale de
branche du secteur des particuliers
employeurs et de l'emploi à domicile.
Instauration progressive de l'avance
immédiate du crédit d'impôts

21 NOVEMBRE

Lancement de France Emploi Domicile

← 2023



L'organisation socio-professionnelle représentative des particuliers employeurs : **la Fédération des particuliers employeurs de France (Fepem)** contribue à structurer le secteur de l'emploi à domicile entre particuliers depuis plus de 75 ans.



Les organisations syndicales de salariés représentatives : la Confédération française démocratique du travail (CFDT), la Confédération générale du travail (CGT), la Confédération des syndicats d'assistants familiaux et d'assistants maternels (CSAFAM), la Fédération générale des travailleurs de l'alimentation, des tabacs et des services annexes - Force ouvrière (FGTA-FO), le Syndicat professionnel des assistants maternels et des assistants familiaux (SPAMAF), l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA).



IRCEM, le groupe de protection sociale à gestion paritaire et à but non lucratif, dédié au secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile (retraite complémentaire, prévoyance, mutuelle, action sociale, prévention).



Iperia, la plateforme nationale de professionnalisation du secteur, œuvre depuis 1994 à la reconnaissance et à la valorisation des métiers de la famille et du domicile dans le cadre de la relation de travail qui unit un particulier employeur et son salarié.



L'APNI (association paritaire nationale d'information et d'innovation), dont l'objectif est d'assurer l'effectivité des droits sociaux collectifs des salariés du secteur en matière de professionnalisation, d'accès aux activités sociales et culturelles, de prévoyance, d'indemnité de départ volontaire à la retraite et de prévention et santé au travail. Fédération Mandataires, qui structure un réseau de près de 200 professionnels et promeut le modèle mandataire éthique comme l'une des solutions optimales pour le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, la garde d'enfants ou encore la conciliation entre vie privée et vie professionnelle.





A PROPOS DE FRANCE EMPLOI DOMICILE

France Emploi Domicile promeut, facilite et développe sur l'ensemble du territoire une relation d'emploi éthique et citoyenne, grâce à l'emploi à domicile entre particuliers.

www.franceemploidomicile.fr

 @FranceEmploiDomicile

 France Emploi Domicile

 France Emploi Domicile

 France Emploi Domicile



Contacts presse

Agence Wellcom

Julie Regnault, Charlotte Filaudeau et Mathias Koubi

01.46.34.60.60 | fed@wellcom.fr

Fepem

Jean du Passage

06.58.21.78.35 | jdupassage@fepem.fr